

CHARTRE PAYSAGERE SAINT JEAN LHERM

Cette charte a pour but :

- de permettre la restauration et la non dégradation de trames bocagères, ainsi qu'au niveau des ripisylves dégradées ou non de la commune ; certains éléments sont identifiées dans le zonage du PLU.
- D'indiquer les essences des haies accompagnant les habitations, pour éviter une monotonie du paysage de notre commune.
- D'indiquer les essences pour la création et la réhabilitation de parcs ; attention, certains parcs sont identifiés dans le zonage du PLU.
- De valoriser notre territoire

Le descriptif de cette charte est issu des documents :

- Charte architecturale et paysagère du Pays Lauragais, réalisée pour l'Association Pays Lauragais, par Terres Neuves et Nemis Agences de Paysage et d'Urbanisme, en 2004
- De l'association Arbres et Paysages d'Autan.

Ces conseils sont en accord avec les caractéristiques et l'identité de notre commune située en limite du Lauragais.

La palette de l'association Arbres et paysages d'Autan s'applique à toutes les situations, ripisylves, jardins, parcs et métairies.

TRAMES BOCAGERES et RIPISYLVES

Les ripisylves et les haies bocagères, ainsi que les arbres d'alignement des voiries communales ou départementales appartiennent au patrimoine paysager et écologique de la commune. Ce patrimoine devra être conservé et entretenu par leur propriétaire.

La plupart de ces éléments sont classés dans le PLU, en espace boisé classé.

Ces éléments permettent en outre, d'éviter une trop forte érosion des sols, de limiter les forts débits des eaux lors d'épisode pluvieux intenses et enfin renforcent la biodiversité sur notre commune.

3.1 LE PAYSAGE RURAL

UNE TRAME BOCAGÈRE POUR L'OPENFIELD

Qualité paysagère et écologie ne vont pas forcément de pair

Le bocage d'autrefois a disparu avec la modernisation de l'agriculture qui nécessite des parcelles de grandes dimensions. Aujourd'hui, il ne reste que des reliques de haies, éléments sculpturaux dans ce paysage de plus en plus ouvert.

De la même manière, les bois autrefois installés sur les coteaux trop raides pour être cultivés sont aujourd'hui défrichés abusivement grâce à la mécanisation.

La force émotionnelle de ce nouveau paysage tendant vers l'abstraction est grande, mais celui-ci porte en lui les germes de sa destruction.

La restauration du bocage, des bosquets et l'implantation de nouvelles haies et bandes enherbées ne relèvent donc pas au départ d'une esthétique paysagère mais d'un souci environnemental (préservation des sols en limitant l'érosion éolienne et hydraulique, contribution à la diversité de la flore et de la faune - véritables 'niches écologiques').

Toutefois, la reconstitution de la trame bocagère nécessite un projet d'ensemble afin de :

- choisir les lieux d'implantation stratégiques : perpendiculairement à la pente et le long des ruisseaux
- préserver les panoramas des crêtes
- obtenir une image cohérente et valorisante
- définir le choix des essences et des typologies "lauragaises".

Ainsi ces mesures participent à la confortation de l'identité du pays lauragais.



Un paysage devenu très ouvert mais possédant une grande force émotionnelle.

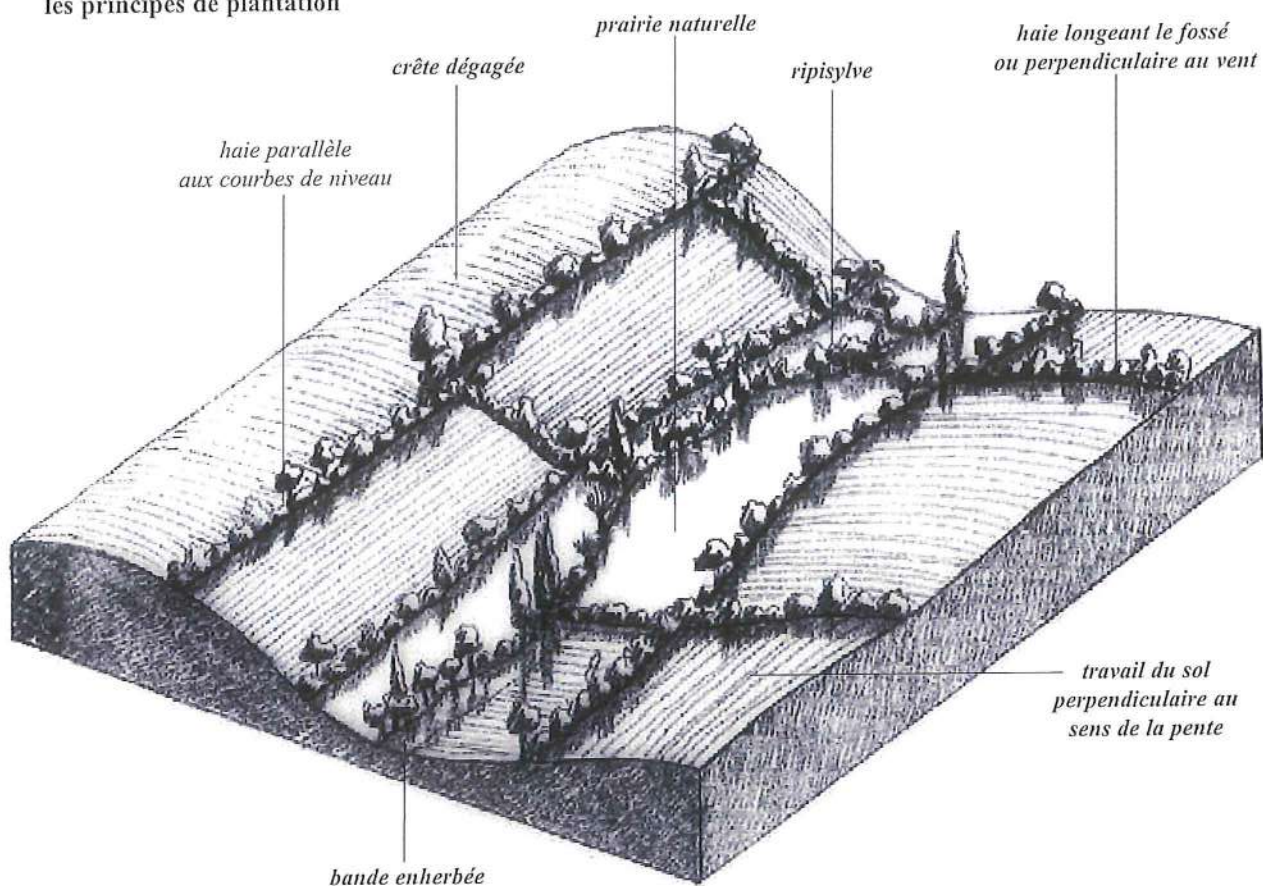


Haie de chênes dans le sens de la pente.

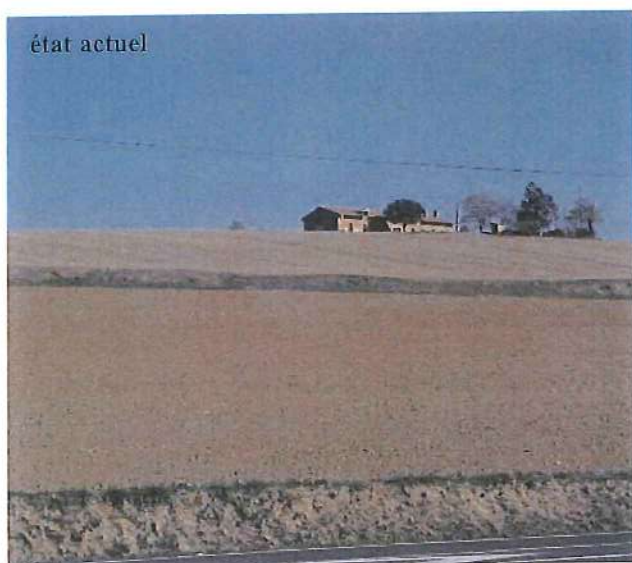


Des haies brise-vent de cyprès indiquant l'approche de la Méditerranée.

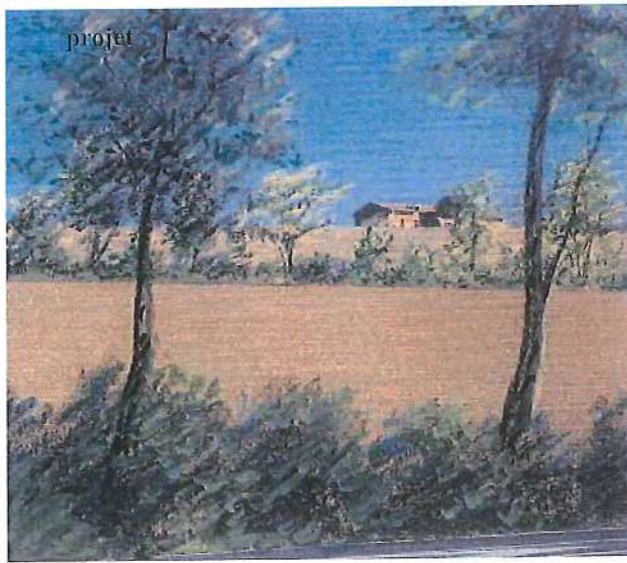
les principes de plantation



Des haies en limite des champs



La terre, labourée dans le sens de la pente et sans protection de haies brises-vent, est exposée à l'érosion.



Les talus peuvent être plantés de haies d'essences lauragaises laissant transparaître le relief et les fermes.



tilleul

saule blanc
autrefois traité en "têtard"

allée de cèdres

choix d'essences propres au Lauragais

- frêne (*Fraxinus angustifolia* et *Fraxinus excelsior*)
- saule blanc (*Salix alba*)
- tilleul (*Tilia cordata*)
- érable champêtre (*Acer campestre*)
- chêne (*Quercus robur* et *Quercus pubescens*)
- peuplier noir (*Populus nigra*)
et peuplier blanc (*Populus alba*)
- cyprès (*Cupressus sempervirens*)
- cornouiller sanguin (*Cornus sanguinea*)
- fusain (*Euonymus europaeus*)
- prunellier (*Prunus spinosa*)
- sureau noir (*Sambucus nigra*)
- aubépine (*Crataegus laevigata*
et *Crataegus monogyna*)
- alisier (*Sorbus torminalis*)
- cormier (*Sorbus domestica*)
- néflier (*Mespilus germanica*)

à l'est du pays avec un climat plus méditerranéen :

- cyprès (*Cupressus sempervirens*)
- érable de Montpellier (*Acer monspessulanum*)
- pin pignon (*Pinus pinea*)
- pin d'Alep (*Pinus halepensis*)
- chêne vert (*Quercus ilex*)
- chêne pubescent (*Quercus pubescens*)
- genévrier (*Juniperus communis*)
- genêt d'Espagne (*Spartium junceum*)
- laurier-tin (*Viburnum tinus*)
- nerprun (*Rhamnus alaternus*)
- ciste (*Cistus sp.*)

dans la Montagne Noire :

- hêtre (*Fagus sylvatica*)
- charme (*Carpinus betulus*)
- châtaignier (*Castanea sativa*)
- houx (*Ilex aquifolium*)
- sorbier des oiseaux (*Sorbus aucuparia*)



chêne pubescent



platanes



pins et genêts

La ripisylve - de la préservation d'un milieu à la mise en valeur d'un paysage

La réhabilitation des ripisylves le long des ruisseaux et des rivières, en particulier l'Hers mort, s'impose du point de vue écologique afin de freiner l'érosion des sols, de filtrer l'eau s'écoulant des champs (enrichie de nitrates et de polluants). Il est aujourd'hui nécessaire :

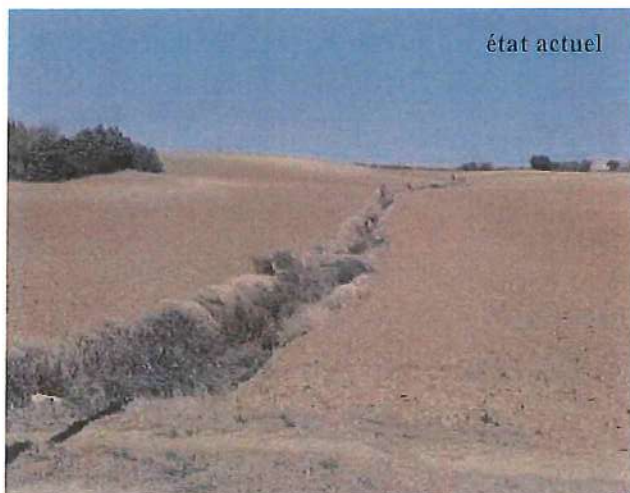
- de protéger la ripisylve en gardant des bandes enherbées le long des ruisseaux et rivières (minimum 5m; idéal 10m) .
- de replanter des haies le long des fossés aujourd'hui à nu.
- mais aussi de les mettre en valeur en créant des chemins le long des berges (en particulier en milieu urbain).



Aujourd'hui les ruisseaux et rivières n'ont gardé que quelques reliques de leur anciennes ripisylves.

choix d'essences d'arbres et d'arbustes lauragais

- | | |
|---|--|
| - cornouiller sanguin (<i>Cornus sanguinea</i>) | - frêne (<i>Fraxinus angustifolia</i> et <i>Fraxinus excelsior</i>) |
| - sureau noir (<i>Sambucus nigra</i>) | - aulne (<i>Alnus glutinosa</i>) |
| - ronce (<i>Rubus fruticosus</i>) | - érable (<i>Acer campestre</i>) |
| - houx (<i>Ilex aquifolium</i>) (Montagne Noire) | - chêne (<i>Quercus robur</i> et <i>Quercus pubescens</i>) |
| - églantier (<i>Rosa canina</i> ou <i>rubiginosa</i>) | - saule blanc (<i>Salix alba</i>) et saule pourpre (<i>Salix purpurea</i>) |
| - fusain (<i>Euonymus europaeus</i>) | - viorne lantane (<i>Viburnum lantana</i>) |
| - noisetier (<i>Corylus avellana</i>) | |



Fossé à nu - les terres sont labourées jusqu'aux bords du fossé.



Fossé réhabilité avec une bande enherbée et une nouvelle haie.

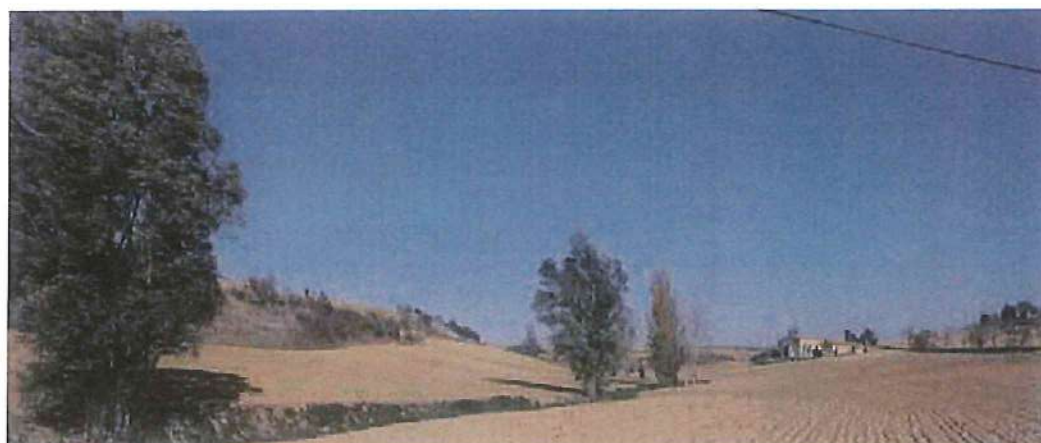
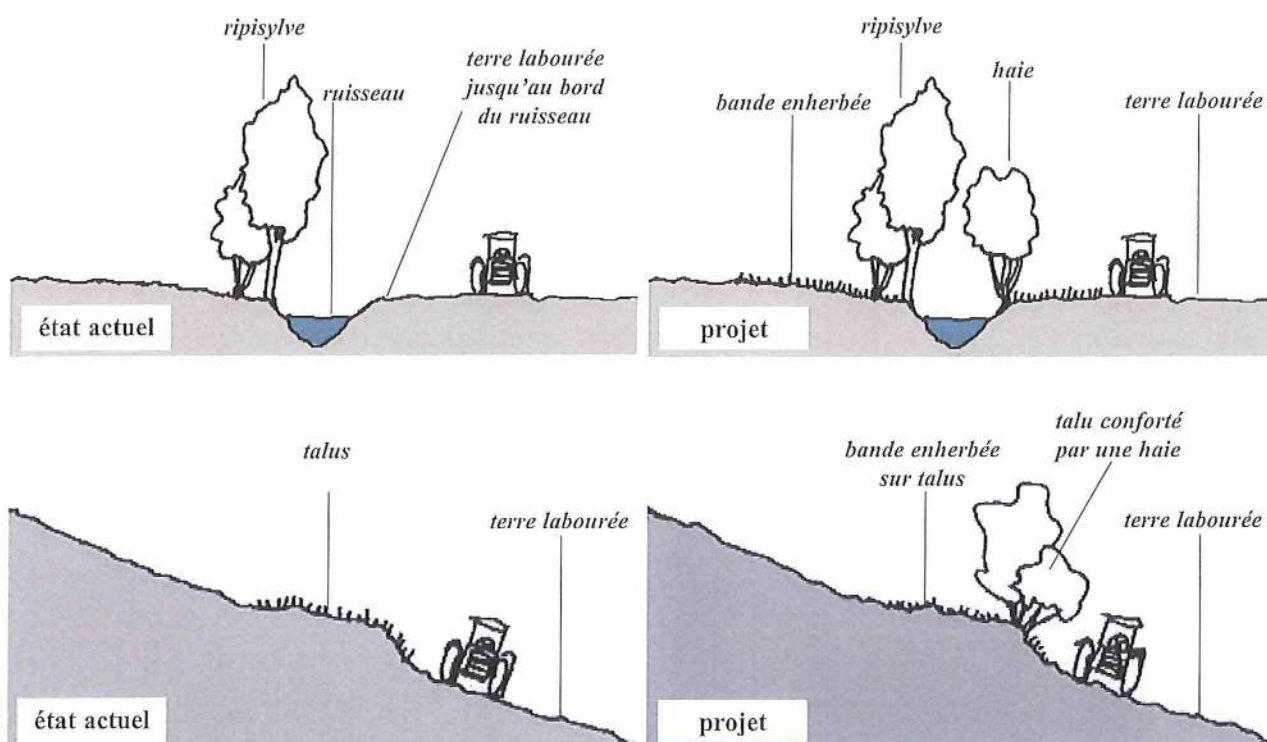
Les bandes enherbées

Initialement ces bandes se trouvaient le long des fossés et des ruisseaux afin de préserver ceux-ci de l'érosion due au labour des terres. Elles pouvaient aussi constituer des prairies de pâturage.

Ce système est utilisé aujourd'hui sur les côtes pour lutter contre l'érosion. Bien que cet élément ne soit ni traditionnel ni spécifique au Lauragais dans ce deuxième usage, il participe aujourd'hui à la structuration du paysage et nécessite, à ce titre, d'être intégré à la réflexion sur la recomposition bocagère.

Il ne faut toutefois pas oublier que le rôle des bandes enherbées est aussi écologique. Leur implantation s'impose le long des fossés, des talus routiers et des ruisseaux.

Par ailleurs, l'exemple du traitement de bandes enherbées en entrée de village dans la Piège montre la diversité d'utilisation de cet élément.



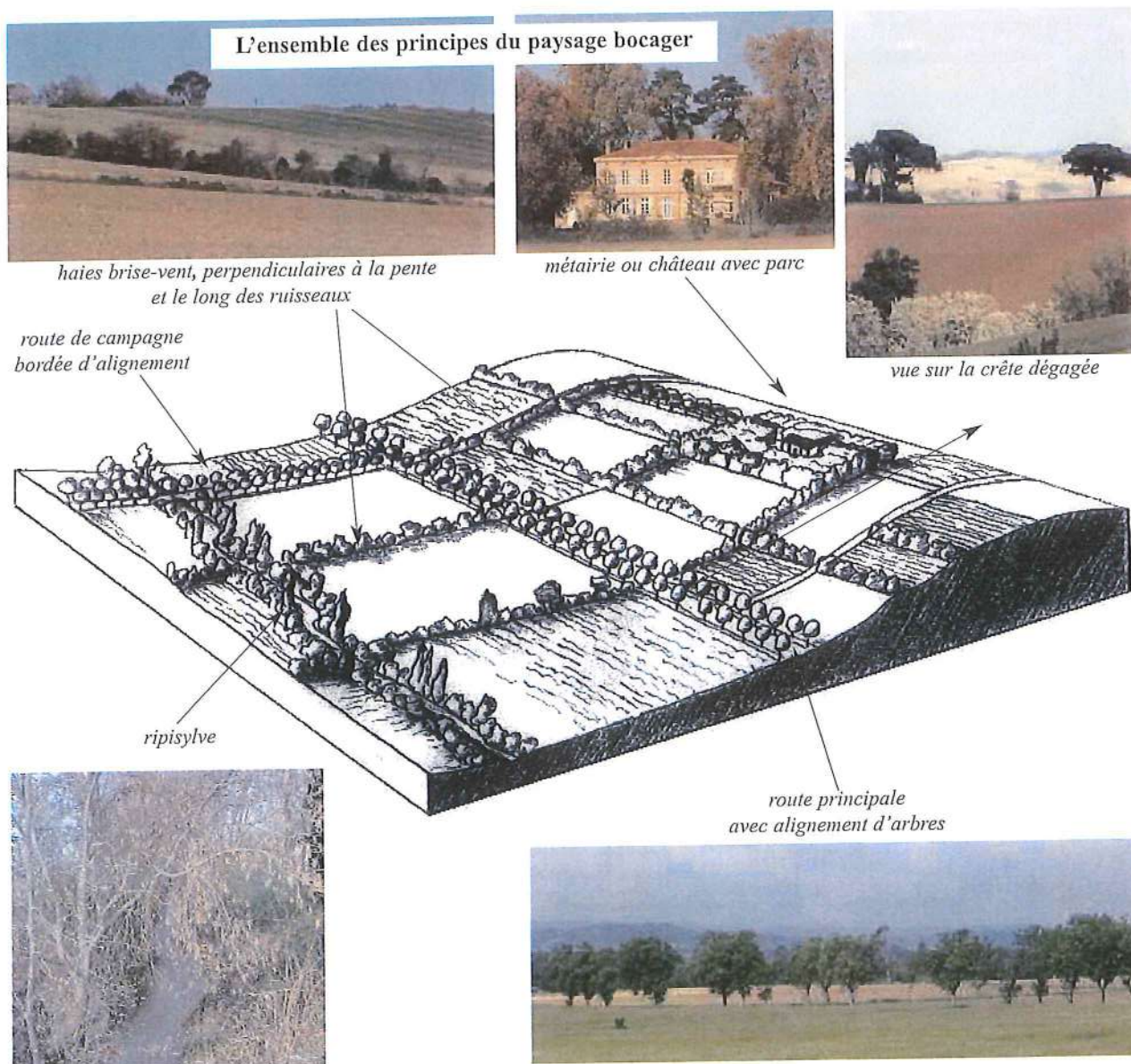
ruisseau réduit en fossé - autrefois, une bande enherbée permettait de le protéger de l'érosion.

La méthode

- raisonner à l'échelle d'une vallée si possible, ou mieux à l'échelle communale.
- faire appel à un architecte-paysagiste afin d'obtenir un projet mettant en valeur le paysage.
- traiter en même temps les plantations routières.
- intégrer les bandes boisées dans les Plans locaux d'urbanisme (PLU) sous forme d'espace boisé classé.
- travailler avec les agriculteurs concernés et la Chambre d'Agriculture.
- s'adresser aux syndicats de rivière pour les plantations le long des ruisseaux et rivières.
- prendre conseil auprès d'associations de défense de l'environnement.

financement possible:

- voir la Chambre d'Agriculture, les Communautés de Communes, le Conseil Général, le Conseil Régional.



LES HAIES ACCOMPAGNANT LES HABITATIONS

Pour éviter une banalisation des paysages des zones urbanisées, il est indiqué dans la charte du Pays Lauragais, une typologie de haies et des essences conseillées ; de plus, la liste de l'association Arbres et Paysages d'Autan pourra accompagner votre choix pour vos plantations. Pensez au paillage pour protéger et éviter de trop arroser vos plantations.

Enfin, sachez qu'une haie diversifiée, peut permettre un habitat accueillant pour les oiseaux, insectes etc...

LES HAIES ACCOMPAGNANT LES HABITATIONS

L'articulation entre habitat et paysage environnant qu'il soit rural, naturel ou urbain est traditionnellement faite par des plantations de haies plus ou moins denses dans un but décoratif mais aussi avec un objectif d'utilité. Les haies brise-vent font ainsi partie du paysage lauragais. Ce sont elles qui intègrent le bâti dans son environnement et qui donnent une intimité aux jardins dans ce pays exposé au vent.

Tout comme l'architecture, la haie participe à la composition urbaine des villages et en particulier à la composition de l'espace public. A ce titre elle doit respecter des règles garantissant une cohérence générale.

Pourtant la typologie des haies a évolué dans un effet de mode, dont résulte aujourd'hui une grande banalisation. Les haies de "sapinettes", lauriers-cerises et pyracanthas uniformisent la France.



Haie composée d'essences qui parlent du territoire.

choix d'essences d'arbres et arbustes traditionnels

- | | | |
|---|---|---|
| - lilas (<i>Syringa sp.</i>) | - sureau noir (<i>Sambucus nigra</i>) | - amandier (<i>Prunus amygdalus</i>) |
| - aubépine (<i>Crataegus monogyna</i>) | - prunellier (<i>Prunus spinosa</i>) | |
| - mûrier (<i>Morus nigra</i>) | - cognassier (<i>Cydonia oblonga</i>) | |
| - laurier noble (<i>Laurus nobilis</i>) | - noisetier (<i>Corylus avellana</i>) | - laurier tin (<i>Viburnum tinus</i>) |

auxquels s'ajoutent à l'est du pays avec un climat plus méditerranéen :

- | | |
|--|--|
| - buis commun (<i>Buxus sempervirens</i>) | - cyprès (<i>Cupressus sempervirens</i>) |
| - filaire à feuilles moyennes (<i>Phyllirea media</i>) | - pistachier lentisque (<i>Pistacia lentiscus</i>) |
| - arbousier (<i>Arbutus unedo</i>) | - canne de Provence (<i>Arundo donax</i>) |

et en particulier dans la Montagne Noire et la Plaine de Revel :

- | | |
|-----------------------------------|--------------------------------------|
| - houx (<i>Ilex aquifolium</i>) | - charme (<i>Carpinus betulus</i>) |
|-----------------------------------|--------------------------------------|

Des haies banales, sans rapport au territoire



*Haie de cyprès (*cupressocyparis leylandii*) taillée.*



Haie de cyprès de Leyland en limite d'un quartier neuf.

les typologies de haies

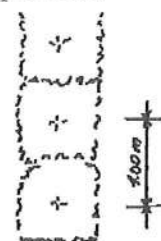
La haie apparaît au XIX^{ème} siècle dans le milieu urbain avec les maisons bourgeoises qui s'implantent en retrait de la rue : une murette surmontée d'une grille est souvent doublée d'une haie monospécifique.

C'est au XX^{ème} siècle que les haies sont véritablement introduites pour former la limite séparative des parcelles d'un habitat de plus en plus dispersé et situé au milieu de sa parcelle.

les haies traditionnelles

la haie monospécifique taillée

Il existe une typologie de haie monospécifique taillée dans le Lauragais, celle des haies de buis. Les essences utilisées aujourd'hui comme le cyprès de Leyland et le laurier-cerise ne sont pas propres au Lauragais. Elles tendent à banaliser le paysage.



la haie villageoise

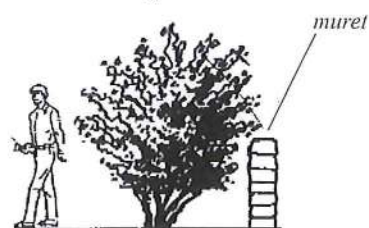
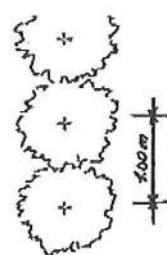
La haie villageoise est composée d'essences utiles : arbustes à fleurs (lilas, aubépines...), arbustes à fruits (prunelliers, cognassiers, amandiers...), plantes à tuteurs (cannes de Provence). Ayant un air moins rigoureux, elles participent à une atmosphère intime du village.

Elles nécessitent moins de taille (1 par an) que les haies dites taillées (2 à 3 tailles par an).

Ces haies méritent d'être remises au goût du jour.



haie taillée



haie villageoise

les haies contemporaines

la haie composée

La haie composée est une mode qui nous vient plutôt des régions du nord de la France et des pays anglo-saxon.

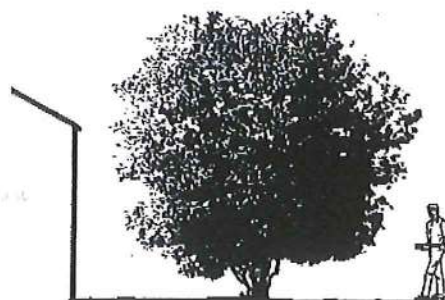
Elle peut remplacer avantageusement la haie de cupressocyparis banalisante. Elle s'inspire de la haie villageoise dans sa typologie et se compose d'essences locales plus adaptées aux petites parcelles d'aujourd'hui.

des haies pour masquer les hangars agricoles et les bâtiments d'activités

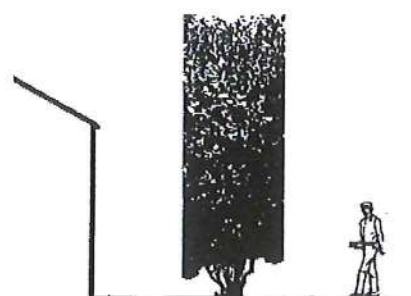
les essences :

- chêne vert ou cyprès à l'Est
- houx dans la Montagne noire
- chêne vert ou érable champêtre à l'Ouest

- haie champêtre multistrate



haie libre



haie taillée

LES PARCS DES BORDES ET DES METAIRIES

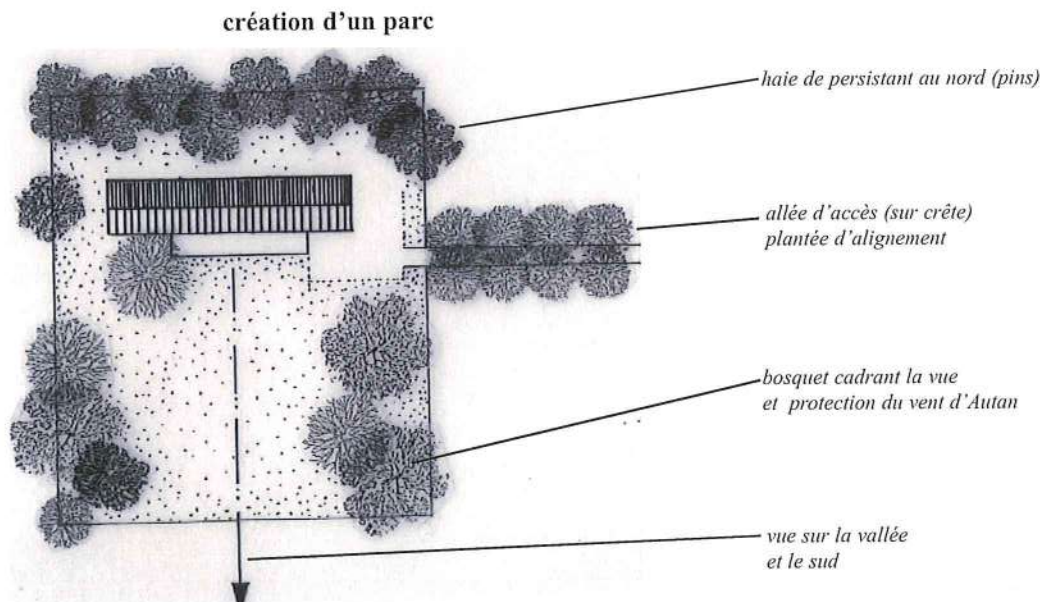
Les métairies (ou bordes) n'étaient, traditionnellement, pas entourées de parc. Tout au plus quelques arbres utilitaires associés à un verger relayé par des haies champêtres permettaient de créer un cadre et une relation au territoire. Ces métairies sont de plus en plus revendues à des "non-agriculteurs", avec ou sans terrain autour. Selon le cas, deux types de préconisation sont possibles :

- Création d'un parc inspiré des parcs des châteaux lauragais.
- Accompagnement végétal du bâti suivant la tradition.

Dans les deux cas, la création d'une haie de cyprès taillés en périphérie de la parcelle est à proscrire : elle banalise et cache les vues.



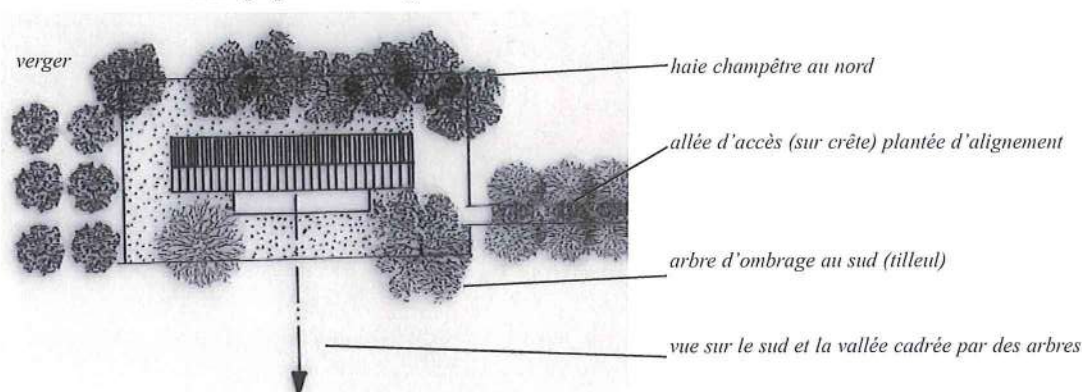
Les plantations des métairies sont sobres : quelques essences utiles ou d'ombrage, et plus récemment, l'apparition d'essences "ornementales" comme ici le pin parasol



Les principes de base pour la composition sont les suivants :

- dégager et cadrer la vue vers le sud
- protéger le parc des vents du nord et du vent d'Autan
- planter l'allée d'accès d'un alignement d'arbres
- cadrer les vues par des bosquets composés d'arbres et de massifs arbustifs

accompagnement végétal



en l'absence de terrain important, un simple accompagnement végétal composé des typologies traditionnelles permet de mettre en valeur le bâti :

- haie champêtre au nord en protection des vents dominants
- verger
- allée d'accès plantée
- quelques arbres utiles devant la façade



Métairie avec verger.

La palette des arbres utiles des métairies

- orme (*Ulmus 'resista'*)
- chênes (*Quercus pubescens*, *quercus robur*, *quercus pedunculata*)
- frêne (*Fraxinus oxyphylla*)
- noyer (*Juglans nigra* ou *regia*)
- châtaigner (*Castanea sativa*) (dans la Montagne Noire)
- tilleul (*Tilia cordata* et *Tilia platyllos*)
- mûrier (*Morus nigra*)
- amandier (*Prunus amygdalus*)
- cognassier (*Cydonia oblonga*)

La méthode

- rechercher la composition initiale ou redéfinir une composition tenant compte des cadrages visuels, des écrans brise-vent, des rapports entre les pleins et les vides, de la mise en valeur du bâti. Penser aussi bien à la composition intérieure du parc qu'à la vision de l'extérieur.
- définir les nouvelles plantations (arbres isolés ou bosquets) .
- choisir soigneusement les essences en fonctions de leur forme et usage, et de leur exigences. Les essences traditionnelles sont ici aussi à préférer comme base, ce qui n'empêche pas d'y ajouter des essences nouvellement introduites en faisant attention au rapport de forme et de couleur.
- traiter dans le même temps les plantations des allées d'accès.
- prendre conseil le cas échéant auprès d'un architecte-paysagiste, du CAUE ou d'associations de Protection de l'Environnement.

REGENERATION OU CREATION DE PARCS ET ARBRES REMARQUABLES

Pour les habitants ou élus souhaitant régénérer ou créer un parc, la charte du Pays Lauragais et la liste des essences locales de l'association Arbres et Paysages d'Autan, nous indiquent la palette de végétaux adaptée à ce cas.

De plus, dans le PLU, des éléments de paysage identifiés sont indiqués :

- Parc de Madron
- Parc du Château de Lagarde
- Haie et alignements d'arbres un bord de RD70.

Des arbres dits remarquables ont été aussi identifiés dans le zonage du PLU.

Pour ces éléments identifiés, toute éventuelle modification est soumise à autorisation de la mairie de Saint Jean Lherm.

VEILLER À LA RÉGÉNÉRATION OU À LA CRÉATION DE PARCS

Les parcs des châteaux et des grands domaines sont un des motifs majeurs du paysage lauragais.

Mais les arbres ont une durée de vie limitée. Traditionnellement ils sont replantés tous les 100 ans. La plupart des parcs du Lauragais datent de la fin du XIX^{ème} siècle. Il faut donc penser à leur régénération tout en évitant leur banalisation et leur appauvrissement.



Les parcs accompagnant les châteaux sont un des motifs essentiels du milieu rural du Lauragais. Les arbres d'ornement sont ici plantés en bosquets : pin d'Alep, cèdre, chêne vert.

remplacement végétal dans un parc



état existant



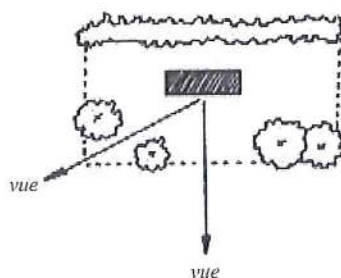
période intermédiaire

dégénérescence du vieux bosquet

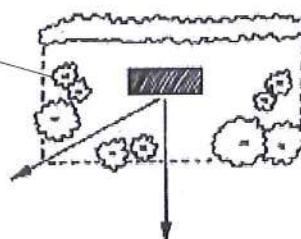


état final

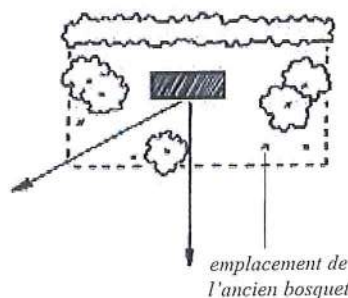
Attention à la composition du parc !



Avec la plantation de nouveaux bosquets la composition du parc est modifiée. Il faut donc prendre en compte les axes visuels du parc avant la plantation des nouveaux arbres.



La réalisation d'un plan du parc facilite la compréhension de la structure végétale et le choix des emplacements propices à une nouvelle plantation.



Une fois les arbres des vieux bosquets morts, la replantation sur les endroits ainsi libérés est possible.



L'arrivée au château sur l'axe central.

la palette végétale des parcs de châteaux

- cèdre bleu de l'Atlas (*Cedrus atlantica*)
- cèdre du Liban (*Cedrus libani*)
- pin pignon (*Pinus pinea*)
- pin d'Alep (*Pinus halepensis*)
- chêne vert (*Quercus ilex*)
- chêne blanc (*Quercus pubescens*)
- arbre de Judée (*Cercis siliquastrum*)
- pour les autres plantes (arbustes et vivaces) : s'inspirer des essences de parcs anciens, souvent plus intéressantes et mieux adaptées que les essences de jardineries.

La méthode

- rechercher la composition initiale ou redéfinir une composition tenant compte des cadrages visuels, des écrans brise-vent, des rapports entre les pleins et les vides, de la mise en valeur du bâti. Penser aussi bien à la composition intérieure du parc qu'à la vision de l'extérieur.
- définir les nouvelles plantations (arbres isolés ou bosquets) en dehors des bosquets existants à l'ombre desquels les jeunes arbres ne pourraient se développer.
- choisir soigneusement les essences en fonction de leur forme et usage, et de leurs exigences. Les essences traditionnelles sont à préférer pour ne pas tomber dans une mode qui est souvent fugitive et banalisante (palmiers, ginkgos, liquidambers en ce moment).
- traiter dans le même temps les plantations des allées d'accès.
- prendre conseil le cas échéant auprès d'un architecte-paysagiste, du CAUE ou d'associations de Protection de l'Environnement.



Association loi 1901
N°siret : 414 060 822 00023
Code APE : 9499Z

Liste des essences locales du territoire Arbres et arbustes

ARBRES

Les plus courants :

Nom	Nom scientifique
Alisier torminal	Sorbus torminalis
Chêne pédonculé	Quercus robur
Chêne pubescent	Quercus pubescens
Érable champêtre	Acer campestre
Érable plane	Acer platanoides
Frêne commun	Fraxinus excelsior
Merisier	Prunus avium
Tilleul à petites feuilles	Tilia cordata
Poirier commun	Pyrus pyraeaster
Pommier sauvage	Malus sylvestris
Prunier sauvage	Prunus domestica

Ceux qui ont des exigences particulières :

- milieu humide

Nom	Nom scientifique
Aulne glutineux	Alnus glutinosa
Peuplier noir	Populus nigra
Saule blanc	Salix alba

- ambiance méditerranéenne

Nom	Nom scientifique
Chêne vert	Quercus ilex

Arbres et Paysages d'Autun

ARBUSTES

Les plus courants :

Nom	Nom scientifique
Aubépine monogyne	Crataegus monogyna
Cognassier	Cydonia oblonga
Lilas	Syringa vulgaris
Néflier	Mespilus germanica
Sureau noir	Sambucus nigra
Camerisier à balais	Lonicera xylosteum
Chèvrefeuille des bois	Lonicera periclymenum
Cornouiller sanguin	Cornus sanguinea
Églantier	Rosa canina
Fusain d'Europe	Euonymus europaeus
Lierre	Hedera helix
Prunellier	Prunus spinosa
Troène des bois	Ligustrum vulgare
Viorne lantane	Viburnum lantana

Ceux qui ont des exigences particulières :

- milieu humide

Nom	Nom scientifique
Noisetier	Corylus avellana

- ambiance méditerranéenne

Nom	Nom scientifique
Buis	Buxus sempervirens
Nerprun alaterne	Rhamnus alaternus
Laurier tin	Viburnum tinus